



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTES-PYRÉNÉES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2016-031

PUBLIÉ LE 23 MAI 2016

Sommaire

Préfecture Hautes-Pyrenees

65-2016-05-19-006 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Madame Isabelle REBATTU, sous-préfète d'Argelès-Gazost, le mardi 24 mai 2016, de 8h00 à 21h30 (2 pages)

Page 3

Préfecture Hautes-Pyrenees

65-2016-05-19-006

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales
à Madame Isabelle REBATTU, sous-préfète
d'Argelès-Gazost, le mardi 24 mai 2016, de 8h00 à 21h30



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie et des moyens
Service du développement territorial
Bureau de la coordination interministérielle

ARRETE N°
accordant la suppléance
des fonctions préfectorales à
Madame Isabelle REBATTU,
sous-préfète d'Argelès-Gazost,
le mardi 24 mai 2016, de 8h00 à 21h30

La Préfète des Hautes-Pyrénées,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 14 juin 2013 portant nomination de M. Alain CHARRIER, inspecteur principal de la jeunesse et des sports, détaché en qualité de sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 1^{er} juillet 2013 portant intégration de M. Alain CHARRIER, inspecteur de la jeunesse et des sports de 1^{ère} classe, dans le corps des sous-préfets ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination de Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, préfète des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 8 septembre 2014 portant nomination de Mme Isabelle REBATTU, chef d'escadron de la gendarmerie nationale, en qualité de sous-préfète, sous-préfète d'Argelès-Gazost ;

.../...

Horaires : Délivrance des titres (du lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-16h30, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (du lundi au vendredi 9h-12h/14h-16h30)
Préfecture - Place Charles de Gaulle - CS 61350 - 65013 TARBES Cedex 9 - Tél : 05 62 56 65 65 - Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

Considérant l'absence simultanée de Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, préfète des Hautes-Pyrénées et de M. Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le mardi 24 mai 2016, de 8h00 à 21h30 ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Mme Isabelle REBATTU, sous-préfète d'Argelès-Gazost, est chargée de la suppléance des fonctions préfectorales, le mardi 24 mai 2016, de 8h00 à 21h30.

ARTICLE 2 - Mme la sous-préfète d'Argelès-Gazost est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tarbes, le 19 mai 2016



Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC